

DEGE2MC

2015 - 2016

Master de spécialisation en dentisterie générale

A Bruxelles Woluwe - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences dentaires**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Code du programme: **dege2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Evaluation au cours de la formation	5
- Gestion et contacts	5

DEGE2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les dentistes à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de dentiste généraliste.(A.M. du 29 mars 2002 publié le 31 mai 2002).

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de master en science dentaire ou de master en sciences dentaires d'une Université belge ou d'un diplôme reconnu équivalent en Belgique par les autorités compétentes et être habilité à pratiquer en Belgique ;
- porteurs d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en dentisterie générale dans une faculté de médecine belge.

Votre programme

La formation est d'une durée d'un an à temps plein et comprend une partie théorique (au moins 250 heures), et une partie clinique pratique (au moins 1250 heures). Les stages comprennent des activités de garde. Un mémoire d'au moins 10 pages doit être rédigé sur un thème accepté par la commission d'agrément.

DEGE2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les dentistes à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de dentiste généraliste. (A.M. du 29 mars 2002 publié le 31 mai 2002).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation est d'une durée d'un an à temps plein et comprend une partie théorique (au moins 250 heures), et une partie clinique pratique (au moins 1250 heures). Les stages comprennent des activités de garde. Un mémoire d'au moins 10 pages doit être rédigé sur un thème accepté par la commission d'agrément.

DEGE2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

La formation théorique comprend :

- des séminaires (180 h) relatifs à des approches intégrées du patient (discussions de plans de traitements et de rapports de cas dans lesquels l'interaction éventuelle avec les autres disciplines spécialisées et avec les disciplines médicales générales sera impliquée),
- la partie commune à toutes les formations visant à l'obtention d'un titre professionnel particulier en dentisterie (70h). Cette partie comprend la formation à l'exercice professionnel autonome ainsi que les séminaires interactifs sur les sujets suivants : les aspects économiques des soins bucco-dentaires, l'organisation et la gestion d'un cabinet dentaire, la réglementation et la responsabilité professionnelle, l'informatique dentaire, l'analyse critique de la littérature scientifique, l'introduction à la dentisterie légale, l'introduction à la communication, les aspects ergonomiques, les compléments de radiodiagnostic y compris la radioprotection, les aspects éthologiques des soins de santé et la relation entre les soins de première et de deuxième ligne.

Cette **formation obligatoire** est dispensée par un collège d'enseignants interuniversitaire incluant les associations professionnelles. Un minimum de 80% de présence est nécessaire pour l'obtention du master complémentaire.

Durant la formation clinique, et dans l'esprit de la dentisterie intégrée, le candidat effectue un nombre suffisant de traitements préventifs et de réhabilitation chez un nombre suffisant de patients et en constitue les dossiers. Les soins intégrés effectués par le candidat incluent un maximum des disciplines de la formation de base.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

DEGE2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de Licencié en science dentaire ou de Master en sciences dentaires d'une Université belge ou d'un diplôme reconnu équivalent en Belgique par les autorités compétentes et être habilité à pratiquer en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé(e) a été retenu(e) comme candidat généraliste dans une faculté de médecine belge

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

L'A.R du 19 août 2011 relatif à la planification de l'offre de l'art dentaire, publié le 13 septembre 2011, est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de dentiste généraliste (ces candidats sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique de "Master complémentaire en dentisterie générale". Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Contact

Secrétariat de l'Ecole de médecine dentaire et de stomatologie

Tél. 02 764.57.52

Fax 02 764.57.22

Gestion du programme

Entité de la structure MEDE

Sigle	MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Mandats	Dominique Vanpee Doyen
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale (CAMG) Commission des certificats en radioprotection (CRPR) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée (MCCM) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN) Ecole de médecine (MED)

Responsable académique du programme : [Jean-Pierre Van Nieuwenhuysen](#)

Jury:

Personnes de contact